

Israël et ses colonies

Partage international n° [345](#) - Mai 2017

Les Aînés (The Elders) s'alarment des nouvelles mesures adoptées par le parlement israélien qui reconnaît rétrospectivement les installations juives dans les territoires bâties sur des terres palestiniennes confisquées. « Cette loi est très dommageable à la fois pour les perspectives de paix dans la région et pour la réputation internationale d'Israël en tant qu'État respectueux du droit », a déclaré Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies de 1997 à 2006.

La soi-disant « loi de régularisation » constitue une violation du droit international qui compromet encore davantage les chances d'une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien. Elle va directement à l'encontre de la résolution 2334 du Conseil de sécurité de l'Onu, adoptée en décembre 2016, qui réaffirme que la cessation de toutes les activités de colonisation israéliennes est essentielle pour préserver une solution à deux États.

Gro Harlem Brundtland, vice-présidente des *Aînés* et première ministre de Norvège au moment des Accords d'Oslo (1993 et 1995), a ajouté : « *Toutes les installations sur les terres palestiniennes occupées sont illégales en vertu du droit international, qu'Israël choisisse ou non de les reconnaître. Elles*

constituent un obstacle majeur à une solution à deux États, qui doit être basée sur la frontière de 1967. Je suis consternée par cette nouvelle loi, qui aggrave les tensions et l'injustice, éloignant encore les perspectives de paix. »

Les Aînés notent également que ces mesures ne sont que les dernières d'une série d'actions prises par Israël en support aux occupations dans les territoires palestiniens, y compris l'approbation du mois dernier pour la construction de 600 nouvelles maisons dans les colonies de Jérusalem-Est. De telles actions violent le droit international et nuisent à la paix.

Israël, Norvège, Palestine

Sources : TheElders.org

Thématiques :

Rubrique : [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)